

MÉLANGES

CONGRÈS D'ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHÉCAIRES ALLEMANDS

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES SPÉCIALISÉS
KASSEL, 6-9 MARS 1979

L'Association des bibliothécaires spécialisés, l'une des 5 associations allemandes de bibliothécaires, organise tous les 2 ans un Congrès où sont exposés et discutés des thèmes en relation avec l'évolution rapide de notre profession. C'est ainsi qu'en 1979, 300 collègues se sont retrouvés à Kassel du 6 au 9 mars pour le 17^e Congrès de l'Association. Une dizaine de pays étrangers étaient représentés.

Dans son allocution de bienvenue, le Professeur Kaegbein, Président sortant de l'Association et Directeur de l'École de bibliothécaires de Westphalie, présenta l'ensemble des travaux qui furent menés à bien dans le cadre de l'Association. Il mit en évidence le rôle de plus en plus grand de l'information scientifique et son importance dans les réseaux documentaires.

En qualité de Président de la Deutsche Bibliothekskonferenz, le Professeur Totok, Directeur de la Niedersächsische Landesbibliothek, présenta la mission des Bibliothèques spécialisées. Celles-ci occupent, en effet, un créneau important dans la diffusion de l'information scientifique et technique. Elles constituent un réseau qui complète efficacement celui des grandes bibliothèques. Les deux sortes de bibliothèques sont en fait complémentaires, alors que certains ont cru y déceler des fonctions concurrentes. L'essor des bibliothèques spécialisées est surtout dû au développement spectaculaire de l'automatisation qui a révolutionné en peu d'années les méthodes de travail.

Les deux premières conférences avaient pour objet les droits d'auteur. En effet, le Börsenverein du Deutschen Buchhandel souhaite réformer la législation en vigueur. Le droit de photocopie, même à usage personnel, devrait être réétudié. Si les éditeurs admettent que les bibliothécaires ne souhaitent pas le changement de la réglementation actuelle, ils estiment cependant que la reprographie est un des éléments d'où résulte la mévente des ouvrages et des périodiques. Les auteurs sont plus nuancés : ils ne cherchent pas à restreindre l'usage des photocopies, mais à limiter certains abus.

Les bibliothécaires pensent au contraire que les propositions du Börsenverein sont dangereuses au niveau de la diffusion de l'information scientifique et technique. Les premières études ont montré que ces nouvelles mesures semblent inutiles car une proportion importante de photocopies échappe par définition à la réglementation des droits d'auteur. Par ailleurs, les désabonnements de périodiques ne paraissent pas uniquement la conséquence de l'ac-

croissement de l'usage des photocopies. En fait, on connaît très mal l'influence des photocopies sur les achats faits par les bibliothèques.

L'après-midi de cette première journée était consacrée à un ensemble d'exposés et à des discussions très animées sur les recherches en conversationnel. En effet, les conséquences de l'automatisation sont si importantes que tout congrès est amené à se pencher sur ce problème.

Le succès des recherches en conversationnel est attribué à la facilité relative de leur mise en œuvre. L'usage des terminaux se généralise. Le nombre des bases et banques de données s'accroît chaque jour. Cependant les serveurs, Agence Spatiale Européenne (ASE), System Development Corp (SDC), Lockheed sont les plus sollicités. Pour l'interrogation de ces systèmes, les réseaux sont de plus en plus fiables. Citons TYMNET, TELENET, et surtout EURONET qui ouvre des perspectives nouvelles. L'orateur analysa les prix de l'exploitation, qui ne paraissent pas prohibitifs, eu égard aux avantages qu'ils offrent.

C'est ainsi que la Bibliothèque universitaire de Hanovre a ouvert, dès 1976, un service de recherche en ligne dans les disciplines de l'électrotechnique et de la construction mécanique. Le service a été étendu aux sciences naturelles et technologiques en 1978. L'usage a montré que la connaissance de la discipline scientifique est capitale pour le bibliothécaire qui utilise le terminal ; il lui faut par ailleurs bien connaître les bases de données. Mais l'expérience montre aussi que l'utilisateur doit être aux côtés du bibliothécaire, de façon à intervenir à tout moment et changer l'orientation de la recherche. Celle-ci doit être précédée d'un entretien approfondi d'au moins une heure, au cours duquel le problème scientifique doit être cerné et la stratégie de l'interrogation définie avec précision.

La Bibliothèque universitaire de Hanovre a procédé à une étude des coûts d'utilisation. Lors de l'ouverture du service, un tarif unique de base (60 DM) était appliqué par interrogation. Il est apparu alors qu'il fallait moduler ces prix. En effet, si les industriels estiment qu'une recherche est encore économiquement rentable si le prix de base est affecté d'un coefficient 2,5, l'étudiant hésite à confier une recherche, le prix de base étant divisé par 4. Ce sont ces considérations qui ont poussé la Bibliothèque universitaire de Hanovre à changer ses tarifs ; l'industriel paye 140 DM pour une recherche, et l'étudiant 15 DM.

Parmi toutes les disciplines scientifiques, la chimie est sans doute celle qui utilisa la première la bibliographie automatisée. Le nombre des publications en chimie est si élevé qu'il deviendrait illusoire de dresser la bibliographie d'un corps chimique sans l'aide des méthodes nouvelles mises au point avec autant de précision. L'utilisation des bases de données en chimie ne cesse de croître et on estime actuellement que 15 % des recherches bibliographiques qui sont faites en conversationnel concernent la chimie. Les interrogations ont fait l'objet d'analyses précises qui ont montré que seulement 10 % des interrogations concernent des questions générales de la chimie, alors que 40 % concernent les combinaisons, 30 % les formules chimiques et 20 % les substructures. Plus que dans toute autre discipline, la personne qui interroge doit être de la discipline afin d'être à même d'en saisir le langage.

La base de données Juris, présentée un autre jour du Congrès, s'intégra cependant intellectuellement au programme de la première journée.

Lors de la mise en service des bases juridiques américaines, il s'est avéré que les renseignements n'étaient pas directement utilisables, et qu'il devenait indispensable de créer des bases de données nationales. Ainsi, le Ministère de la Justice a eu pour mission de concevoir une telle base.

Dès 1970, un groupe de travail a été mis en place afin de réfléchir sur les conditions de réalisation de cette base de données. En 1972, les conclusions étaient déposées et dès 1975, les premiers utilisateurs interrogeaient le système à titre expérimental. Après une série de tests qui se sont prolongés sur de nombreux mois, 20 institutions ont désormais accès en conversationnel à Juris. Actuellement 85 000 documents et 70 000 arrêtés de jurisprudence sont recensés. 45 000 sont en cours de chargement. Chaque référence est accompagnée d'une courte analyse rédigée par un juriste. Les utilisateurs sont essentiellement des juges, des avocats et les administrations. L'interrogation se fait en langage libre et tout descripteur peut être utilisé pour interroger le système.

Le deuxième jour du Congrès était consacré surtout au thème de la coopération entre les bibliothèques.

Une des formes de coopération est l'usage des notices catalographiques rédigées par d'autres bibliothèques ou reprises dans les bibliographies nationales courantes. C'est ainsi que la Bibliothèque universitaire de Kassel récupère des notices déjà existantes pour le catalogage des documents nouvellement acquis. Ces notices sont puisées dans la British National Bibliography ou dans la Deutsche Bibliographie grâce aux numéros ISBN. L'avantage de l'opération est certainement un gain de temps et une économie de personnel. Mais il semble que les catalogueurs regrettent le travail personnel. Par ailleurs, une des conséquences serait le manque d'homogénéité du catalogue.

Deux autres exposés étaient consacrés au programme de coopération appelé HEBIS (Hessisches Bibliotheks- und Informations-system). Comme son

nom l'indique, il concerne la Hesse et revêt plusieurs aspects.

— *La banque de données ISBN.*

Ce fichier automatisé permet d'une part de retrouver une notice à partir du numéro ISBN, d'autre part de localiser l'ouvrage si une demande de prêt-interbibliothèques comporte ce numéro.

— *Fichier HEBIS-périodiques.*

Neuf grandes bibliothèques et de nombreuses bibliothèques de seconde importance participent à ce catalogue collectif régional qui comporte déjà 120 000 références. Une édition sur microfiches est distribuée à tous les participants. La localisation des périodiques est considérablement facilitée et le nombre de demandes de prêt qui transitent par le catalogue régional conventionnel est en baisse constante. Par ailleurs, toutes les informations contenues dans HEBIS-périodiques sont transmises au Catalogue collectif central de périodiques dont le siège est à la Staatsbibliothek de Berlin (voir *infra* le compte rendu du Congrès de l'Association des bibliothécaires allemands. Berlin, 1979).

— *Fichier HEBIS-monographies.*

Moins avancé que le catalogue collectif des périodiques, le catalogue collectif des monographies offre cependant beaucoup d'avantages spécialement aux grandes bibliothèques qui peuvent l'interroger en conversationnel.

— *Bibliographie régionale.*

Cette bibliographie régionale est rédigée avec la participation des sept bibliothèques qui bénéficient du dépôt légal régional. En 1981, cette bibliographie sera accessible en conversationnel. L'interrogation pourra se faire par vedettes matières.

Le lendemain fut consacré aux applications de l'informatique dans les bibliothèques.

C'est ainsi que IBM a mis au point le logiciel STAIRS pour gérer la bibliothèque de son propre centre de recherche de Böblingen près de Stuttgart. Les catalogues auteurs, matières et systématiques sont automatisés. Les données sont saisies à l'aide de machines à bande magnétique type 76 dont les bandes sont lues par l'ordinateur qui gère par ailleurs les 5 000 périodiques que reçoit ce centre. Grâce à son réseau particulier de télétransmissions, les fichiers centraux sont interrogés en conversationnel à partir des terminaux installés dans les différentes succursales allemandes d'IBM.

La firme SIEMENS utilise, elle aussi, un ordinateur pour la gestion de sa bibliothèque de recherche. Sont traités en machine : les commandes, le bulletin des périodiques, les catalogues, les listes d'acquisition, le prêt. Une base de données à usage interne est exploitée en conversationnel. Par ailleurs, les ingénieurs peuvent tester les programmes qu'ils mettent au point grâce au même ordinateur.

Enfin le Centre de documentation médicale de Cologne (DIMDI : Deutsches Institut für Medizinische Dokumentation und Information) a fait

l'objet d'une présentation. Cette vaste base de données fonctionne grâce à l'utilisation de deux ordinateurs qui sont accessibles en conversationnel sur le réseau propre (DIMDINET) ou sur les réseaux publics (EURONET et TYMNET). A l'heure actuelle 125 terminaux interrogent régulièrement la base de données. Parmi eux 25 appartiennent au réseau propre, 75 sont externes, 16 sont installés en site universitaire, et 9 à l'étranger. Chaque mois plus de 6 000 interrogations sont faites ; le système autorise 60 recherches simultanées.

Au cours de l'Assemblée générale qui suivit, eut lieu l'élection du nouveau Président, le Dr Manz, Directeur de la Bibliothèque centrale du Centre de recherches nucléaires de Jülich. Il succède ainsi au Professeur Kaegbein.

Le dernier jour du congrès s'est tenue une série de conférences, sur des sujets divers, mais toujours en relation avec les bibliothèques spécialisées.

Un exposé fort intéressant permettait de mieux connaître les services que peut rendre l'Institut des brevets de Munich. Dans le monde industrialisé, les brevets ont pris une importance accrue. Aucune recherche technologique ne peut se faire sans leur consultation approfondie. Aussi est-il apparu nécessaire d'en constituer une collection aussi exhaustive que possible. L'Institut des brevets de Munich a la mission de rassembler non seulement les brevets allemands, mais aussi ceux de tous les pays industrialisés. Actuellement, les fonds sont riches de 20 millions d'unités et l'accroissement annuel s'élève à 1 million. L'automatisation de cet ensemble est en cours et constituera sous peu une vaste banque

de données accessible en conversationnel à partir des terminaux installés, soit dans les bibliothèques, soit dans les Chambres de commerce. Cette grande collection de brevets peut être consultée sur place et le public est autorisé à en faire des photocopies. Les brevets, en effet, ne sont pas soumis aux droits d'auteur. Chaque mois paraît un index (Patentblatt) qui sera lui aussi automatisé sous le nom de INPA-DOC.

Une autre grande bibliothèque est amenée à répondre à certaines demandes des industriels. Il s'agit de la British Library Lending Division (GB). Elle possède, en effet, une importante collection de rapports de recherche unique en son genre. Les quelque 100 000 *proceedings* s'accroissent chaque année de plusieurs milliers d'unités. La British Library Lending Division répond aux demandes qui lui sont adressées par l'envoi de microfilms et de photocopies.

La dernière conférence faisait le point sur l'état actuel des techniques micrographiques. Ce support se répand particulièrement dans les bibliothèques spécialisées où son emploi concurrence le document papier.

Comme d'habitude, la possibilité était offerte aux participants du Congrès de se rendre dans les bibliothèques et les centres de documentation de la ville. Mais Kassel se prêtait particulièrement à d'autres activités comme la visite du Musée des Frères Grimm ou du Musée d'histoire naturelle. L'opéra n'était pas oublié et la Chauve-Souris de Richard Strauss a permis aux congressistes d'occuper agréablement une soirée.

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES ALLEMANDS BERLIN, 5-9 JUIN 1979

Les Verein deutscher Bibliothekare et Verein der Diplombibliothekare avaient choisi Berlin pour y tenir leur 69^e Congrès national qui s'est déroulé du 5 au 9 juin 1979. Le thème retenu était la coopération et les services centraux des bibliothèques. Ce congrès était suivi par 1 600 collègues. Onze pays étrangers étaient représentés par une centaine de délégués. Le lieu du congrès avait été choisi en raison de l'existence à Berlin de nombreux services centraux et aussi de la toute récente inauguration de la Staatsbibliothek.

La première journée était réservée aux réunions internes des associations et à une vingtaine de commissions. Ces dernières sont créées par les associations pour l'étude de problèmes particuliers et les conclusions auxquelles arrivent ces commissions sont discutées dans le cadre du Congrès annuel. C'est ainsi que la Commission sur l'utilisation des bibliothèques avait étudié les formules les plus intéressantes pour la rédaction des catalogues matières. Par ailleurs, le fonctionnement des salles de lecture offrant plus de 60 000 ouvrages à la disposition du public, faisait l'objet d'une autre étude. En effet, les salles

où tant d'ouvrages sont en accès direct posent des problèmes qui sont loin d'être résolus dans tous les cas. La Commission des acquisitions s'est penchée sur les rapports qui existent entre bibliothécaires et libraires, et sur les perspectives de raccourcissement des délais de livraison des ouvrages.

Une autre commission a étudié depuis un an les questions relatives à la reliure des documents, en particulier, la proportion des frais de reliure par rapport aux frais d'acquisition, les caractéristiques de ces reliures, la production des ateliers de reliure installés dans les bibliothèques, etc.

Le deuxième jour est traditionnellement réservé à l'ouverture solennelle du Congrès. La séance fut ouverte par le Pr Daum, directeur de la Bibliothèque de l'Université technologique de Brunswick et président sortant de l'Association des bibliothécaires allemands. Il mit l'accent sur l'importance de Berlin au plan culturel et insista sur le rayonnement de la toute nouvelle Staatsbibliothek.

Le sénateur de Berlin chargé des questions scientifiques énuméra brièvement les grandes bibliothèques

ques de la ville et surtout la Staatsbibliothek dont le succès va grandissant si on se réfère au nombre de lecteurs qui la fréquentent chaque jour. L'automatisation de cette bibliothèque est un facteur décisif pour le développement des bibliothèques au plan national. Grâce aux services centraux qui y sont installés et notamment au catalogue collectif, tout document est instantanément localisé.

Les représentants du Conseil de l'information scientifique et de l'Association des documentalistes ont insisté sur la complémentarité des fonctions du documentaliste et du bibliothécaire. Les deux carrières, autrefois considérées comme rivales, se complètent harmonieusement au point que la cloison qui les sépare est parfois difficile à discerner. On cite plusieurs institutions, dont la Staatsbibliothek, qui ont un rôle de bibliothèque, bien sûr, mais aussi celui de centre de documentation. Toute la masse documentaire est ainsi appelée à former un réseau unique au grand intérêt des utilisateurs. Les archivistes, par ailleurs, ont une mission de plus en plus précise dans le domaine de la documentation.

M. Koops, président du Comité des publications de l'IFLA, présenta les félicitations et les vœux du Président de l'IFLA. La Fédération suit avec intérêt l'évolution de la bibliothéconomie dans les pays du monde entier, elle coordonne les programmes et s'efforce d'être le lien qui unit toutes les bibliothèques. Malheureusement, les moyens mis en œuvre pour mettre en place ce réseau au niveau de la planète sont restés jusqu'à présent trop modestes.

Le représentant des éditeurs berlinois et celui de la British Library Association présentèrent leurs institutions et le rôle qu'elles exercent dans le cadre des bibliothèques. Le Pr Höllner peignit alors, au cours d'une conférence intitulée « L'auteur, avocat du bibliothécaire », l'image du bibliothécaire qui, loin de consacrer tout son temps à la gestion et aux problèmes administratifs, aurait le loisir de s'adonner tout entier à des travaux de recherche. Il présenta la bibliothèque comme le pivot de la culture, où toutes les disciplines viennent s'articuler pour y puiser leurs éléments vitaux. Le bibliothécaire y apparaît comme le conseiller universel qui domine d'emblée toutes les connaissances. Cette fresque, quelque peu lyrique, exécutée par un poète, contraste singulièrement dans le tableau des conférences essentiellement techniques du Congrès. Mais n'est-il pas bon de rappeler parfois aux bibliothécaires ce qu'était leur profession à l'origine ?

L'après-midi de ce même jour était consacré à des exposés faisant mieux connaître la nouvelle Staatsbibliothek¹, le Deutsches Bibliotheksinstitut, et la Deutsche Forschungsgemeinschaft.

Le Deutsches Bibliotheksinstitut est devenu en peu de temps l'un des pôles de la recherche théorique en bibliothéconomie. Les normes nouvelles, les règles de catalogage, l'automatisation, les bases de données font partie des innombrables questions qui y sont étudiées. Mais là ne se limitent pas les fonctions de l'Institut. Il est aussi un organisme qui est habilité

à répondre aux préoccupations précises d'une bibliothèque et joue ainsi le rôle de conseiller. Enfin, il a une mission de formation permanente pour tous les aspects modernes de la profession.

La Deutsche Forschungsgemeinschaft est une organisation centrale qui étudie, entre autres, tous les problèmes en rapport avec la coopération entre les bibliothèques. Elle donne des recommandations sur l'ensemble de ces questions et convoque des groupes de travail auxquels de nombreux bibliothécaires prennent part.

Le lendemain matin était consacré avant tout à des problèmes purement bibliothéconomiques, en premier lieu à la mise en place des catalogues collectifs.

Le catalogue collectif des périodiques est l'une des grandes réalisations en cours dont la responsabilité appartient à la Staatsbibliothek de Berlin. Commencé en 1971, le catalogue comporte en 1979 plus de 600 000 références concernant 165 000 titres différents. Y participent 850 bibliothèques dont 22 de grande importance. Pour la collecte des données, certaines bibliothèques servent de relais au niveau local ou régional. Lorsqu'un nouvel établissement adhère au système, la liste de ses périodiques est comparée au Catalogue collectif. Pour les titres qui y figurent déjà, seul le sigle de la bibliothèque et l'état de la collection sont transmis au Service central. Pour les titres qui ne figurent pas encore au Catalogue collectif, la bibliothèque établit un bordereau. Celui-ci est contrôlé par un relais local ou régional, puis transmis au Service central du Catalogue collectif qui introduit la nouvelle donnée après ultime vérification catalographique. Notons par ailleurs, que ce cas se fait de plus en plus rare au fur et à mesure que la collecte progresse. On sait que la Bavière a son propre catalogue collectif, mais les études de compatibilité sont bien avancées ; l'intégration des deux systèmes, celui de Berlin et celui de la Bavière deviendra alors possible.

Le Catalogue collectif est édité sur microfiches COM et consulté à l'aide d'un appareil de lecture à grossissement 48 ×. Tous les 6 mois, une nouvelle édition vient remplacer la précédente. Des catalogues partiels peuvent être édités à la demande, comme par exemple, des catalogues thématiques, régionaux ou tout simplement par bibliothèques ou groupes de bibliothèques participantes. L'interrogation en conversationnel est possible, mais ne sera pas généralisée pour des questions de coût d'exploitation. Le réseau d'accès sera EURONET.

Le Catalogue collectif des monographies est à l'étude et sa réalisation est moins avancée que celui des périodiques dont il est question plus haut. La localisation d'un ouvrage sera alors facilitée ; par ailleurs, il en découlera une économie générale de temps, un ouvrage n'étant catalogué au plan national qu'une seule fois. Cette base de données sera opérationnelle lorsque la normalisation du catalogage sera achevée et qu'un format unique pour la saisie et l'échange des données sera généralisé.

Au cours des débats, les responsables des divers catalogues régionaux (Berlin, Bavière, Hesse, Westphalie) comparaient leurs expériences afin de déduire

1. Voir : *Bull. Bibl. France*, n° 11, novembre 1979, p. 527-532 et cf. également l'article précédent p. 94.-95.

les caractéristiques spécifiques de ces divers catalogues et d'en étudier les possibilités d'intégration.

Un autre thème de réflexion concernait les bibliothèques nationales de prêt spécialisées et le rôle qu'elles exercent dans la fourniture de la documentation spécialisée. En effet, certaines grandes bibliothèques ont eu comme mission d'être au niveau national, et chacune dans sa discipline, des pôles documentaires spécialisés. Ainsi la Bibliothèque technique d'information de Hanovre est-elle la Bibliothèque centrale allemande pour les sciences pures et appliquées. Ainsi elle est pour ces disciplines, ce qu'est la Bibliothèque centrale de Cologne pour la médecine ou la Bibliothèque centrale de Kiel pour les sciences économiques. La mission de ces établissements est d'être en mesure de fournir le maximum de documents. C'est pourquoi elles acquièrent toutes les publications susceptibles d'intéresser les chercheurs et les scientifiques de tout le pays. Dans ces conditions, il devient possible de satisfaire 80 % des demandes qui leur sont adressées. L'utilisation de l'informatique et de la télématique optimisera encore les services rendus. N'envisage-t-on pas la commande automatique des documents et leur transmission par téléfax ?

L'après-midi était réservée aux groupes de travail dont c'était l'occasion de faire le point des travaux exécutés au cours de l'année. Ainsi se sont réunis le groupe de travail des bibliothèques théologiques, des bibliothèques juridiques, des bibliothèques parlementaires, celui des acquisitions, des bibliothèques spécialisées, de l'automatisation, des relations avec l'étranger, etc. C'est dans le cadre de ces groupes de travail, que s'accomplit l'essentiel des études concernant les grands problèmes traités par les associations allemandes.

Le lendemain, au cours de la matinée, se tenait l'assemblée générale statutaire des deux associations. Suivant les statuts, l'Association des bibliothécaires a procédé, comme tous les deux ans, au renouvellement de son président. C'est M. Hering, directeur de la Bibliothèque universitaire de Stuttgart qui succède à M. Daum. Une habitude originale veut que le président sortant occupe le poste de vice-président pendant 2 ans, ce qui assure une certaine continuité de l'action menée par l'Association.

Pendant que se déroulait l'Assemblée générale, les hôtes étrangers étaient conviés à visiter la manufacture nationale de porcelaine et la collection de

porcelaine de Charlottenbourg. Était présentée l'évolution de cet art depuis les modèles les plus anciens créés par la Manufacture royale jusqu'aux pièces contemporaines à peine sorties des fours.

L'après-midi réunissait les congressistes autour d'une série de thèmes plus techniques. Au cours d'une conférence furent présentés les travaux menés par le Deutsches Institut für Normung dans le domaine de la documentation. Cette institution, connue sous le sigle DIN, est l'homologue allemand de l'AFNOR et elle assure le secrétariat du Comité technique TC 46 de l'International standard organisation (ISO), qui est chargé des problèmes de documentation sur le plan international. Le fichier central des collectivités-auteurs était l'objet d'un autre exposé. Une troisième conférence avait comme thème, la formation commune des bibliothécaires et des documentalistes. Les bibliothécaires concernés par la conservation d'ouvrages anciens se penchaient par ailleurs, sur les problèmes spécifiques que pose cette catégorie d'ouvrages. Enfin, M. Garside présenta la formation professionnelle en Grande-Bretagne, tandis que Mme Polden décrivit la British Library et son rôle de service central.

L'allocation de clôture du Congrès était prononcée par Mme Sobottke, présidente du Verein der Diplombibliothekare. Elle rappela qu'un congrès précédent s'était tenu à Berlin et avait pour thème lui aussi « les catalogues collectifs allemands ». C'était en 1906. Beaucoup de fièvre, de controverses, de courage et de découragement entourèrent cette œuvre gigantesque qui ne fut jamais achevée. De nos jours l'automatisation permet tous les espoirs, et elle veut comme preuve les réussites des expériences en cours. Puissent nos collègues dire dans 73 ans, si le même thème était retenu alors, que les bibliothécaires de 1979 avaient vu clair en mettant leurs espoirs dans les perspectives nouvelles offertes par l'informatique.

En marge du congrès, d'importantes possibilités de visites étaient offertes aux congressistes. Vingt-neuf bibliothèques, centres de documentation, archives avaient organisé des visites guidées. Mais les records d'affluence étaient détenus par la toute nouvelle Staatsbibliothek.

Etienne GEISS

*Conservateur en chef à la
Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.*